

# TARIF : 257 €

(déjeuners et goûters inclus)



Règlement possible en espèces, chèques vacances, chèques libellés à l'ordre de la SPLM.

**Tarifs dégressifs applicables aux brestoïsis uniquement :**  
selon quotient familial CAF

**Garderie matin ou soir**  
(par présence) :

Tarif A (> à 1168 €) :	257 €	1.50 €
Tarif B (de 975 à 1168 €) :	218 €	1.28 €
Tarif C (de 782 à 974 €) :	177 €	1.03 €
Tarif D (de 589 à 781 €) :	140 €	0.81 €
Tarif E (de 396 à 588 €) :	95 €	0.56 €
Tarif F (< à 396 €) :	60 €	0.38 €

**Documents à fournir avec le dossier d'inscription :**

- Certificat médical datant de moins d'un an précisant que l'enfant est apte à pratiquer les activités physiques et sportives, qu'il est à jour de ses vaccins et non contagieux.
- Numéro d'allocataire ET attestation de quotient familial CAF (pour tarifs dégressifs).

**Relais informations et inscriptions dans les quartiers :**

Centre ville	Patronage Laique Sanquer et Patronage Laique Guérin	02 98 43 91 35 02 98 80 08 42
St Marc	Foyer Laique de St Marc	02 98 02 14 80
Lambézellec	Patronage Laique Lambézellec	02 98 03 05 02
Bellevue	Patronage Laique Bergot	02 98 03 18 78
Recouvrance	Patronage Laique Recouvrance	02 98 45 06 90
St Pierre	Patronage Laique J. Le Gouill	02 98 05 54 37
Cavale Blanche	Patronage Laique Cavale Blanche	02 98 45 86 43

# ALSH-ÉQUITATION

## pour les 6/11 ans et les 12/15 ans

**HIVER 2025**  
du lundi 17 au vendredi 21 février



## proposé par la SPLM

Société des Patronages Laïques Municipaux de Brest

**Renseignements et inscriptions :**

La Ligue de l'enseignement du Finistère  
6, rue d'Avranches  
29200 Brest

**02 98 02 89 60**

[splm@aligue29.org](mailto:splm@aligue29.org)

et dans les Patronages Laïques  
des quartiers de Brest

Séjours déclarés auprès du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport



VILLE DE Brest

FÉDÉRATION FINISTÈRE la Ligue de l'enseignement un avenir pour tous

# Infos pratiques

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) activités à dominante équestre

### Horaires :

Du lundi au vendredi, de 9h15 à 17h30,  
avec restauration (repas du midi + goûter)

### Possibilité de garderie :

(sur place) de 7h30 à 9h00  
et de 17h30 à 19h00

### Contact durant le séjour :

N° de téléphone de la directrice : 07 49 99 24 26

### Les locaux :

Centre équestre Municipal du Questel  
200, rue Pierre Audemar à Brest

### Les lieux de vie :

- Une salle de restauration,
- Un espace pour les différentes activités manuelles,
- Tout le centre équestre et plusieurs hectares d'espaces verts

### L'accès en transport en commun :

bus Ligne 1 – Gare/Hôpital Cavale, Arrêt Hôpital Cavale 2  
ou Ligne 10 – Plouzané/Hôpital Cavale – Arrêt Questel.

### Déposer / Récupérer votre enfant (9h-9h15 / 17h30-17h45)

Petites vacances accueil du matin et du soir au bâtiment principal.

En été : accueil du matin au bâtiment principal et le soir dans la salle préfabriquée.



# Le groupe

Limité à 40 enfants maximum, le groupe sera composé d'enfants et de jeunes de 6 à 15 ans. Selon la répartition des âges et des niveaux de pratique équestre, des sous-groupes seront constitués pour les activités, notamment avec les poneys et chevaux.

# Le projet pédagogique

L'Accueil de Loisir de la SPLM au centre du Questel sont fondés sur un projet pédagogique mettant en valeur la pratique de l'équitation, la découverte et l'éducation à l'environnement (écologie), et les notions de partage et de respect des autres et des animaux.

# Tenue et matériel

Merci de veiller à ce que les enfants arrivent dans une **tenue commode** pour pratiquer l'équitation (pas d'achat superflu) et de prévoir :

- un sac avec des **bottes** en caoutchouc
- une **gourde** d'eau avec leur nom inscrit dessus pour éviter tout échange.
- une **tenue de rechange** dans un sac (toujours en veillant à ce que le nom de l'enfant figure sur chaque vêtement).



# L'équipe d'animation

Le séjour sera encadré par une directrice, des moniteurs diplômés d'état du centre équestre et des animateurs diplômés BAFA ou en cours de qualification. Le personnel de services et les animateurs se conforment aux réglementations et protocoles sanitaires établis par les autorités compétentes.